



Accès aux portails ?
cliquez !

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2022 PARCOURSUP - Licence SDE

Vous avez accepté définitivement la proposition sur PARCOURSUP, défini votre statut d'inscription et devez procéder à votre inscription administrative à l'Inspé...

Vous vous inscrivez comme :

- Étudiant en formation initiale
- Étudiant en reprise d'études

Vous vous inscrivez comme :

- Stagiaire Formation Continue

ÉTAPE

1



Attention,
en FC pas de CVEC

Paiement de la Contribution
Vie Etudiante et de Campus
(CVEC)



Contact avec le service Formation
de l'Inspé

fpro.inspe@uca.fr

ÉTAPE

2

voir calendrier ci-dessous

Inscription administrative par internet



Quel que soit votre statut, après cette étape, vous avez accès à votre ENT, vos espaces de cours en ligne, votre emploi du temps, à tous les services étudiant de l'UCA,...

En formation continue, vous avez accès à votre convention/contrat de formation, vos documents d'entrée en formation,...

*Hors bénéficiaire d'exonérations : boursier, alternant en contrat de professionnalisation, tarif solidaire ou prise en charge FC.

**je règle mes
droits
d'inscription
en ligne***

**Attention,
vous n'avez
aucun droit
facultatif à
régler**

ÉTAPE

3

avant le début de la formation

Dépôt de vos pièces justificatives en ligne



Après validation de l'ensemble de vos pièces, une carte d'étudiant vous est délivrée, vous pouvez activer votre compte IZLY,... **Votre inscription est considérée comme terminée.**

**je dépose
mes
pièces en
ligne**

DATES LIMITES D'INSCRIPTION À RESPECTER IMPÉRATIVEMENT - AUCUNE DÉROGATION POSSIBLE

Étudiants ayant accepté définitivement une proposition :

- entre le 2 Juin et le 11 juillet inclus : du 6 au 20 juillet, 12h00
- entre le 12 juillet et le 21 août inclus : au 26 août, 12h00

Étudiants ayant répondu « oui mais avec vœux en attente » :

- inscription à effectuer à partir du 18 août et avant le 26 août, 12h00

Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du Lundi 22 Août 2022, l'inscription administrative doit se faire dans les trois jours ouvrés, jour de la proposition inclus.

En cas de difficultés, une **hotline** est à votre disposition au **04 73 40 61 73**

Merci de n'appeler la Hotline que si vous avez des problèmes techniques ou administratifs vous empêchant de vous inscrire. Sinon, envoyer un message via le formulaire en ligne : <https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/nos-services-dassistance>